

*Le Président de l'Université de Reims Champagne-Ardenne,*

VU Le Code de l'Education,

## **A R R E T E**

Article 1<sup>er</sup> : M. Olivier DUPERON, Maître de Conférences, est nommé conseiller pour les questions d'administration générale auprès du président.

Article 2 : Le présent arrêté prend effet à compter du 25 mars 2016.

Fait à Reims, le 24 mars 2016

**Guillaume GELLÉ**

